

Fiche bilan du compagnonnage



A la rencontre d'une association expérimentée dans la lutte contre la culture sur brûlis
Professionnel.le bénéficiaire : *Agir pour le développement intégré du Nord de Mayotte*
Professionnel.le soutien : *L'Homme et l'Environnement Madagascar*



I. Présentation

- Structure candidate - Professionnel.le participant - Statut - Contact (mail et tel)	Association Agir pour le développement intégré du nord de Mayotte (ADINM) Etienne RABIALAHY, trésorier et Morgane LE BRIS, directrice Agir-pour-developp-integre-mayotte@orange.fr +262 639 61 93 13
Numéro SIRET	809 349 541 00015
Numéro RNA	W9T1002428
- Structure compagnon - Professionnel.le participant - Statut - Contact (mail et tel)	Organisation non gouvernementale L'Homme et l'Environnement Myra ANDRIAMIHAJA, coordinatrice des programmes coordination@homme-environnement.org +261 34 16 870 40
Coût total du compagnonnage (en euro)	3 347 €
Montant du financement sollicité (en valeur et % du coût total)	1 635 € (48,85 %)
Lieu de réalisation du compagnonnage	Réserve de Vohimana, Madagascar
Dates de début et de fin	Du dimanche 3 au jeudi 7 août 2025

Contexte et objectifs du compagnonnage (rappel du besoin initial en formation du bénéficiaire et de l'identification de la structure soutien) :

Depuis 2018, l'association ADINM a la gestion de l'îlot de M'tsamboro, dans le cadre d'une convention avec le conservatoire du littoral et de la commune de M'tsamboro.

De nombreux agriculteurs sont présents sur le site et utilisent la technique de culture sur brûlis, qui entraînent une perte de biodiversité en détruisant la forêt mais également un appauvrissement du sol, empêchant par la suite la forêt de se régénérer et entraînant la perte de productivité agricole ainsi que des problèmes d'érosion. L'ADINM a donc souhaité se faire accompagner par une structure qui a réussi à réduire ces pratiques, l'ONG L'Homme et l'environnement, qu'elle avait déjà eu l'occasion de rencontrer le temps d'une journée sur place en 2015.

L'ONG L'Homme et l'Environnement, fondée en 1993, œuvre depuis plus de 20 ans dans la lutte contre la destruction de la biodiversité dans la réserve de Vohimana, au centre-est de Madagascar.

D'une surface de 2 082 hectares, la forêt disparaissait à grande vitesse, la technique de culture sur brûlis y étant largement répandue car vue comme étant l'unique ressource locale. Afin de préserver cette forêt, l'ONG est intervenue en menant un travail important avec les habitants, en tentant de trouver d'autres moyens de subsistance, plus durable et respectueux de l'environnement. Grâce à l'intervention de l'ONG, la forêt a mieux résisté que même dans la moyenne des parcs nationaux du pays et la pratique de culture sur brûlis a été réduite de plus de 80 %.

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (événements externes ayant influé significativement sur la réalisation du compagnonnage (favorables ou défavorables))

Le projet a d'abord été suivi par Magali VAN GELDER, technicienne agronome au moment de l'obtention de la subvention mais celle-ci a quitté la structure avant le terme de son contrat fin 2023.

En 2024, l'ADINM a fait face à des difficultés de recrutement dues à la crise de l'eau en cours ainsi qu'à l'augmentation de l'insécurité sur l'île.

Le recrutement d'une chargée de projets agriculture et environnement, Nadjima ASSANI, n'a été réalisé qu'à la mi-novembre. Celle-ci étant enceinte, elle n'a toutefois pas pu partir à Madagascar en août, mois prévu pour son accouchement et où l'ONG était disponible pour recevoir l'association.

Une nouvelle directrice, Morgane LE BRIS, aurait également dû rejoindre l'équipe de l'ADINM en décembre 2024 mais suite au cyclone Chido, son arrivée ne s'est fait qu'au mois d'avril 2025 : c'est elle qui a repris la mise en œuvre de cette rencontre avec l'ONG à Madagascar.

Pour l'accompagner, le Conseil d'administration de l'ADINM a désigné à Etienne RABIALAHY, trésorier de l'association et originaire de Madagascar.

II. Bilan technique et financier

II.1 Exécution technique

Déroulement du compagnonnage (toute annexe acceptée ; détailler le calendrier)

Le trésorier et la directrice de l'ADINM sont arrivés à Madagascar quelques jours avant le début du programme, en fonction du prix des vols correspondant au budget disponible.

Samedi 2 août

Le samedi 2 août, une rencontre avec une artisane du collectif récemment créé « Tena Tsara » a eu lieu. Un des créateurs de ce collectif est Sylvain COURDIL, aussi dans l'association Les artisans du végétal à la Réunion et qui travaille avec l'ONG L'Homme et L'environnement depuis de nombreuses années. L'ADINM est allé visiter la ville d'Ambohimanga Roava où se trouvent les locaux de certains artisans du collectif : l'occasion d'échanger sur les filières qu'ils tentent de développer (dentelle au fuseau, broderie, chocolat, ...) toujours dans un objectif de valorisation de l'artisanat de qualité, de la graine à la vente du produit fini.



*Rencontre avec Dinah ULRICHIA,
entrepreneuse malgache du réseau Tena
Tsara*



*Rencontre avec Farasoa RAHARIMALALA, experte
en sauvegarde environnementale et sociale*

Une rencontre intéressante a aussi eu lieu avec Farasoa RAHARIMALALA, experte en sauvegarde environnementale et sociale, qui pourrait nous aider dans la réalisation d'étude d'impact, de mobilisation sociale, toujours pour nous accompagner dans la gestion de l'îlot de M'tsamboro.

Dimanche 3 août

Après une nuit à l'hôtel Le relais Normand en plein cœur d'Antananarivo le samedi 2 août, ils ont pris la route le matin pour au moins 5h de route avec un chauffeur de taxi. Ils sont arrivés le dimanche en début d'après-midi au village d'Ambavaniasy où ils ont rencontré Liva RAMAROVAHOAKA, le coordinateur technique de l'ONG à Vohimana. Il les a accompagné jusqu'à l'entrée du site d'éco-tourisme, où devaient loger l'ADINM, à l'aide de porteurs pour les bagages, le site n'étant accessible qu'à pieds.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Le site est situé au dessus du village de Vohimana, qui lui est au bord de la voie ferrée.



*Marche avec les porteurs
le long de la voie ferrée*



Village de Vohimana

L'ADINM a pu découvrir le site, avec les bungalows confortables, la vue sur la forêt, et le pont sur lequel passe le train plusieurs fois par jour. Le site a de l'électricité entre 18h et 21h via un groupe électrogène pour permettre un repas éclairé et un temps pour recharger les appareils électroniques. Il n'y avait pas de wifi sur place. Après un dîner au relais (l'ADINM était en pension complète), l'équipe a passé sa première nuit (très fraîche quand on vient de Mayotte) dans ses bungalows.



Entrée du site éco-touristique de Vohimana



Site éco-touristique de Vohimana

Lundi 4 août

Le lundi 4 août, dès 8h, une matinée d'échanges a eu lieu avec Liva et son assistante technique Annick RAKOTONDRAVELO. Liva et Annick sont en prestation de services pour l'ONG.

Une présentation de l'ONG et de ses actions au sein de la réserve a d'abord été faite : elle a été créée en 1993 avec pour objectif de protéger la biodiversité par le développement d'activités durables et génératrices de revenus pour les populations locales

L'ONG est sur place depuis 2002, en créant une réserve expérimentale sur le terrain alors propriété de la province de Tamatave.

Depuis février 2003, le terrain est la propriété du ministère de l'intérieur malgache, avec contrat de gestion de 25 ans avec l'ONG.

Pour revenir à un temps plus ancien, au début du XXème siècle, une voie ferrée a été construite et une partie de la forêt a été détruite. De plus, le bois était exploité pour faire fonctionner le train. La culture sur brûlis, appelée « Tavy » en malgache, était également largement utilisé.

Aujourd'hui, la réserve représente 1 546 hectares, séparée en trois parties selon les enjeux définis :

- Un noyau dur de 600 hectares, forêt secondaire ;
- Une zone tampon de 600 hectares, où des actions de restauration sont en cours ;
- Une zone de travail, exploitée par la population locale avec les collines, dit « tanety » en malgache, les bas-fonds), la voie ferrée, un projet de la société de Nickel (pipeline), et des parcelles de 120 hectares d'exploitation d'eucalyptus.

L'ONG a commencé par embaucher plus d'une centaine de salariés au sein de sa structure (entre 2008 et 2013) mais suite à des problèmes d'instabilité politique, celle-ci a dû licencier la grande majorité de ses salariés).

En 2015-2016, une perte d'environ 200 hectares a été évaluée à la suite de ces licenciements (et donc perte de revenus pour les habitants du site) : les habitants ont exploité la forêt pour pouvoir se nourrir dans l'urgence.

Des associations ont alors été créées pour structurer la gestion de la réserve en autonomie :

- Mercie Vohimana, pour l'éco-tourisme ;
- Vohimana Salama, pour les tradi-praticiens ;
- Vohimana Natural, pour la production d'huiles essentielles ;
- Zanatany, pour la pépinière d'arbres fruitiers et autochtones, de plantes aromatiques ;
- Tanjona, pour l'exploitation de l'eucalyptus ;
- Kanto, pour l'artisanat et l'agro-alimentaire ;
- Maison familiale et rurale, pour la formation des jeunes en agriculture et tourisme.

Fin 2024, l'état malgache s'est rendu sur place pour un audit de ces associations.

Suite à la demande de l'Etat malgache, toutes ses structures, à l'exception de l'association Vohimana Salama, ont changé de statut et sont dorénavant des coopératives, celles-ci étant à but lucratif.

Aussi, pour assurer la protection de la réserve, les associations/coopératives cotisent chacune pour financer le poste d'un agent forestier qui est en charge de la surveillance du parc : 3% des bénéfices de chaque coopérative sert à financer 1 poste d'agent forestier. Il y a 8 agents au total (dont 1 payé par les associations/coopératives). Pour la surveillance, les agents peuvent rester dans des guérites (il y en a 4, sachant qu'une guérite peut accueillir 2 agents).

En 2017, ces agents ont constaté plus de 1000 infractions (coupe, feu, ...).

Les sanctions sont différentes selon la catégorie de l'infraction : les espèces de catégorie 1 sont les espèces qui ont une pousse rapide, celles de catégorie 3 ont une pousse lente (bois ébène, ...)

Une convention avec le district a été passée pour l'application des sanctions de catégorie 1.

Concernant le développement de l'éco-tourisme, l'ONG vient régulièrement appuyer la coopérative Merci Vohimana en finançant des formations (cours de langue, cours de cuisine locale). Par exemple, les repas proposés actuellement ne sont pas faits avec les produits locaux que l'on peut trouver dans la réserve, c'est un point sur lequel l'ONG tente de travailler avec l'ONG pour mieux satisfaire les touristes venus découvrir la culture, la richesse de la biodiversité mais aussi l'art culinaire malgache et les produits locaux.

Actuellement et depuis 2019, le projet PASAARC, Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à l'Amélioration des Ressources des Communautés, est mené au sein de la réserve et piloté par le chargé de Programme, Julien RAJAONARISON, recruté en 2017.

Plusieurs villages sont impliqués dans le projet : huit villages dans deux communes (Ambatovola et Andasibé).

Dans ce projet, l'objectif est de rendre davantage autonome les populations afin qu'elles puissent ne plus dépendre des dons de l'association et pouvoir vivre seules de leurs productions et leurs ventes.

Au début du travail de l'ONG avec les communautés agricoles (2005), tout était donné gratuitement (formations et dons de semences).

Pour ce projet, il a été décidé que chaque bénéficiaire de graines, plants ou autres, devait rembourser les 200 kg de semences fournies, une fois la récolte faite, pour permettre à d'autres de bénéficier de semences et donc d'augmenter le nombre de bénéficiaires, dans un schéma vertueux où le projet profite au plus grand nombre, l'objectif étant aussi de responsabiliser les bénéficiaires.

De plus, lorsqu'il y a de la production, l'ONG aide à la vente (construction de grands hangars pour le stockage et recherche de clients).

Parmi les semences distribuées, il y a différentes catégories à court terme (gingembre, haricots, ...), à moyen terme (vanille, ...) et à long terme (giroflier, ...). Ce sont les semences à court terme qu'il est demandé de rembourser une fois la récolte faite.

Cette procédure est plutôt mal acceptée par la population qui, habituée aux dons sans contrepartie, n'arrive pas à intégrer qu'il faille aujourd'hui rembourser : ce changement de mentalité est encore loin d'être atteint.

Les bénéficiaires sont au nombre de 680 :

- 386 bénéficiaires pour l'exploitation de parcelles de bas-fonds (phase 1 à 5) ;
- 168 bénéficiaires pour l'exploitation de parcelles d'agro-foresterie et aménagement de collines (=tanety, terme malgache) (phase 1 à 4) ;
- 126 bénéficiaires pour l'élevage de poules (phase 1 à 3).

Pour les 386 bénéficiaires pour les bas-fonds, il y avait 5 phases :

- Phase 1 avec 91 bénéficiaires ;
- Phase 2 avec 97 bénéficiaires ;
- Phase 3 avec 80 bénéficiaires ;
- Phase 4 avec 57 bénéficiaires ;
- Phase 5 avec 61 bénéficiaires.

L'ONG avait identifié des parcelles et estimé les surfaces après l'entretien de sélection et la formation des bénéficiaires.

L'appui technique et financier donné par l'ONG était prévu en fonction de la surface concernée (pour les travaux de la riziculture).

Pour chacune des phases 1, 2, 3 et 4, l'ONG a donné des semences et un remboursement est attendu que les bénéficiaires des phases suivantes puissent également en bénéficier. Six bénéficiaires n'ont pas remboursé parmi ceux des trois premières phases, un seul n'a pas remboursé parmi ceux de la phase 4 et il a été décidé

d'arrêter de donner des semences pour la phase 5.

Pour les 168 bénéficiaires pour les tanety, il y avait 4 phases :

- Phase 1 (2020-2021), avec 58 bénéficiaires ;
- Phase 2 (2022-2023) avec 40 bénéficiaires ;
- Phase 3 (2023-2024) avec 35 bénéficiaires ;
- Phase 4 (2024-2025) avec 35 bénéficiaires.

Pendant chacune des phases 1, 2 et 3, trois catégories d'intrants ont été distribuées gratuitement, selon le temps de production :

- Production à court terme (entre 10 et 12 mois) : gingembre, curcuma
- Production à moyen terme (1 à 3 ans) : bananiers, souches d'ananas, citronnelles, poivre sauvage, vanilliers
- Production à long terme (plus de 3 ans) : canneliers, girofliers, ravintsara, litchis

Durant la phase 3, l'ONG a donné en plus des intrants indiqués ci-dessus, des espèces demandées par les agriculteurs comme les agrumes, avocats, pomme-cannelliers, corossoliers et caféiers.

Durant la phase 4, le curcuma n'a pas été donné comme production à court terme (car pas demandé par les bénéficiaires), et pour les productions à moyens termes, les bananiers et vanilliers n'ont pas encore été distribués (l'ONG est en attente de financement et on attend la bonne saison de culture). Pour l'ananas, les bénéficiaires qui ont demandé ont reçu leurs semences.

Aussi, les résultats actuels pour l'exploitation des Tanety sont les suivants :

- 15 bénéficiaires sur les 58 de la phase 1 entretiennent toujours leur parcelle ;
- 17 bénéficiaires sur les 40 de la phase 2 entretiennent encore leur parcelle ;
- Les bénéficiaires de la phase 3 viennent seulement de recevoir les restes des intrants et l'évaluation sera faite au prochain programme d'entretien ;
- 31 bénéficiaires n'ont pas encore remboursé l'ONG parmi les bénéficiaires des trois premières phases.

Concernant les problèmes constatés pendant le projet, des vols ont été relevés sur les parcelles où il y a de la production, avec notamment des conflits avec la population qui n'a pas été sélectionnée pour rentrer dans le programme.

La majorité des parcelles sont malheureusement aujourd'hui à l'état d'abandon malgré le fait que les bénéficiaires sont payés 30 000 Ar à chaque entretien.

Après cette explication du projet PASAARC, la matinée s'est clôturée par la visite de la pépinière, avec la présence du pépiniériste, RA-JEAN DE DIEU.

Ils plantent plusieurs espèces : poivre sauvage (Piper borbonense), des espèces autochtones, Vahona (Aloe macroclada), Armoise africaine (Artemisia afra), giroflier. Il utilise la technique du germe à graines, cela fonctionne mieux pour la suite avant de mettre les plants dans les poches en plastique noires. Les plants sont plantés dans un mélange fait d'1/3 de terre rouge, 1/3 de sable et 1/3 de compost.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm



Visite de la pépinière

Après un déjeuner au relais du naturaliste, des échanges avec les agriculteurs bénéficiaires du programme PASAARC ont lieu, avec visites de plusieurs parcelles dans les Tanety.

Il y avait des agriculteurs bénéficiaires concernés par les parcelles en l'agro-foresterie, dans les bas-fonds (surtout rizières) et les « Tanety », terme malgache pour désigner les hauts plateaux, collines, terres en hauteur. Une convention a été signée avec chacun des 58 bénéficiaires, et un suivi jusqu'à 5 ans est prévue.

Les bénéficiaires ont indiqué avoir souhaité rejoindre le projet pour diminuer la pauvreté et améliorer leurs techniques agricoles. Parmi les difficultés relevées par les bénéficiaires, il est constaté un manque d'eau sur le terrain. Il faut également savoir être patient, les agriculteurs qui se lancent dans cette démarche ne peuvent pas en vivre tout de suite (il faut 10 ans pour que cela devienne rentable).



Visite d'une parcelle Tanety



Visite d'une deuxième parcelle Tanety

Sur la dernière photo, un certain nombre de bénéficiaires ont accompagné l'ADINM pour la visite : de gauche à droite, était présent.e :

- IANBISON Julien, bénéficiaire ;
- SAMPILAHY Narcisse, bénéficiaire ;
- HAJANANTENAINA Miandrisoa, bénéficiaire ;
- RAMAROVAHOAKA Liva, ONG HE ;
- RABALIAHY Etienne, ADINM ;
- RA-JEAN DE DIEU, pépiniériste, bénéficiaire ;
- RAKOTONDRAVELO Annick, ONG HE ;
- BAOZOMA Meltine, bénéficiaire ;
- RAVAONASOLO Juliette, bénéficiaire ;
- RABOTO Fety, ONG HE ;
- RASOAMALALA Jacqueline Ernestine, bénéficiaire ;
- RAZANATSOA Angéline, bénéficiaire.

Mardi 5 août

Après une heure de marche, l'équipe de l'ADINM a rejoint le village d'Ambavaniasy.

Une visite des parcelles de bas-fonds a été faite, avec la présence d'un bénéficiaire.

La culture principale des bas-fonds est le riz. Il est cultivé de septembre à avril (saison spécifique à la région, située entre 700 et 1000 m d'altitude).

Le travail de l'ONG consiste à accompagner les bénéficiaires dans la formation sur les bonnes pratiques agricoles et ils essaient notamment de les pousser à cultiver d'autres choses lorsqu'on est hors période de culture du riz. Actuellement, les agriculteurs laissent les parcelles vides alors que la plantation d'autres cultures permettrait de créer des ressources tout au long de l'année et d'enrichir le sol (avec engrais naturels) pour mieux préparer la culture du riz.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

La culture du riz s'organise ainsi : labourage en août, repiquage en septembre, et mars/avril coupe et récolte du riz. Il n'y a qu'une seule saison par an.



Visite d'une parcelle de bas-fonds

Sur la photo, sont présents, de gauche à droite : RABOTO Fety, ANDRIANTSITOTHERINA Erito (coordinateur administratif pour le site de Vohimana), Annick, Morgane, SOLO Jean-Baptiste (bénéficiaire) et Liva.

Une visite des champs d'agro-foresterie en bas-fonds a également été réalisée avec plantation de bananiers, vanille, girofliers, salade. Il est par exemple été constaté sur place que l'entretien de la parcelle n'était pas fait correctement et qu'un échange avec le bénéficiaire devait être fait.



Visite d'une parcelle d'agro-foresterie

Ensuite, une visite des établissements scolaires du village (école primaire et collège) a eu lieu, ainsi que de l'ancienne maison des jeunes (2008 – mais depuis transformée en habitation privée), et du centre de santé (2009), en partie financés par l'ONG.



Visite des établissements scolaires aidés par l'ONG

La matinée s'est poursuivie par la visite de la distillerie tenue par la coopérative Vohimana Natural. La production d'huiles essentielles est réalisée grâce à un alambic avec une cuve de 2000 L. De l'huile essentielle de plantes sauvages est produite avec l'aide d'une chaudière à Hydrovapeur. Par exemple, il faut 400 kg de gingembre pour produire 1 kg d'huiles essentielles.

La distillerie étant implantée sur le site de Vohimana depuis 2007 (l'éco-tourisme n'étant pas encore développé et la production d'huiles essentielles était au stade de la recherche uniquement), puis en 2008 avec le lancement de l'éco-tourisme, la distillerie a été déplacée sur le site de Ambodikijy (site actuel), pour limiter les dangers liés à cette activité.

Jusqu'à récemment, elle produisait 1800 kg d'huiles par an et par filière.

Depuis 2024, la distillerie ne fonctionne plus, les cours mondiaux ont chuté pour le coût des huiles essentielles (gingembre, ...) donc cela n'est plus rentable pour la coopérative.

Olivier BEHRA, fondateur de l'ONG, a également créé en 2000 une société de ventes d'huiles essentielles produites à Vohimana, nommée Aroma forest SARL pour aider à la vente de ces produits et tente aujourd'hui de relancer leur vente.

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm



Visite de la distillerie

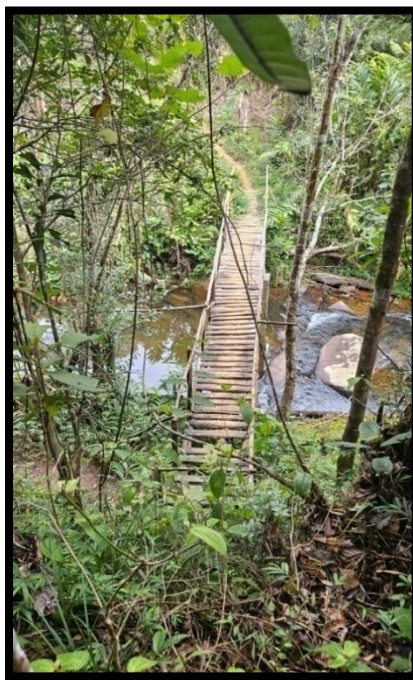
Après être rentré sur le site de Vohimana, l'ADINM a pu rencontrer Nourally, étudiant en 5^{ème} année de biologie à l'université de Tuléar (Sud-Est de Madagascar), et qui réalise son stage de master 2 du 23 juin au 7 septembre sur l'étude des caméléons et en particulier le *Calumna parsonii*, l'un des plus grands du monde.



Rencontre avec Nourally, stagiaire de l'université de Tuléar

L'après-midi, l'ADINM a pu faire la visite du sentier sur les plantes médicinales.

Le développement de l'éco-tourisme est en effet organisé avec des sorties guidées, faisant vivre des guides et permettant aux visiteurs de découvrir les richesses de la forêt de Vohimana.



Visite d'un sentier sur la plante médicinale et aménagement du sentier

Les sentiers sont aménagés directement par la coopérative Mercie Vohimana. Ils ont été aménagés cette année avec création de ponts, de rampes en bois pour sécuriser les visites. Quelques espèces ont été présentées par Liva lors de la visite : certaines feuilles d'arbres peuvent être utilisées pour le mal de dos (Hazo Hambo, qui signifie « arbre haut »), contre la fatigue, le mal de ventre, ...

147 plantes médicinales ont été recensées dans la forêt de Vohimana en 2012.

Depuis aucun inventaire n'a été réalisé mais cela doit être renouvelé prochainement. Cette forêt est une véritable pharmacie naturelle.

En fin de journée, l'équipe de l'ADINM a pu rencontrer Mirindra RANDRIAMANANTENA, chargée de développement du Relais du naturaliste et Nabih Day, chargé de communication, qui sont tous les deux basés à Antananarivo et étaient présents pour une courte visite du site.

Mercredi 6 août

Le matin, une visite de la maison familiale et rurale a été réalisée. C'est dans cet espace qu'est dispensée une formation en agriculture, sur 5 mois, avec des élèves de tout âge.

Les cours sont dispensés par les prestataires de l'ONG, à savoir Liva, Annick et Fety.

L'enseignement est technique, le projet des étudiants est financé à hauteur de 200 000 Ar à la fin du cycle.

La formation donne lieu à un certificat. Les élèves peuvent ensuite espérer pouvoir trouver du travail au sein d'ONG, dans les associations, les coopératives, ou encore les parcs nationaux implantés de la région.

La première promotion remonte à 2017 : le cursus était d'abord prévu sur trois années d'études. Au début il y avait 12 jeunes mais à la fin du cursus seulement 3 ou 4.

En 2023, 13 élèves sur les 17 élèves inscrits ont réussi à obtenir leur certificat.

Cette année, pour la 4^{ème} promotion (il n'y a par exemple pas eu de formation en 2024, faute d'élèves inscrits), il y avait 23 jeunes inscrits mais 13 jeunes ont continué le cursus seulement. Ils sont âgés de 16 à 28 ans.

Lors de la visite de l'équipe de l'ADINM, Etienne, à titre personnel, a proposé d'aider le premier projet (à hauteur de 200 000 Ar supplémentaire). Morgane a alors indiqué financé à hauteur du même montant un second projet. Cela permettra de garder un contact avec les élèves et l'ONG dans les prochains mois.



Visite de la maison familiale et rurale

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

La matinée s'est clôturée par la visite de la boutique de la coopérative Kanto regroupant des artisans. L'association Kanto a été créée en 2012 mais est depuis 2024 une coopérative. 10 femmes et 3 hommes composent actuellement cette coopérative.

Ils utilisent plusieurs matières premières, comme le rafia, le papyrus, le jongs (zones marécageuses), le pandanus ou encore les fougères.

Le rafia est toutefois aujourd'hui acheté à Antananarivo et n'est plus produit sur place.

La boutique est principalement visitée par des malgaches le week-end et par des touristes extérieurs entre juin et décembre.

Un lien est ici à faire avec la fédération Tena Tsara dont nous avons rencontré un membre le samedi 2 août. Sylvain COURDIL est par exemple venue former les femmes en avril dernier pour l'aménagement de la boutique, la mise en valeur des produits destinés à la vente.



Visite de la boutique de la coopérative Kanto

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

L'après-midi a été l'occasion de visiter une parcelle dédiée à la recherche et au développement. Des plantations y sont réalisées depuis 2004 sur l'ancienne parcelle d'un particulier qui a utilisé la technique du Tavy. L'objectif est de trouver ce qui peut pousser avec cette terre peu riche. Des tentatives de plantation d'ananas, d'aloë (Vahona (Aloe macroclada)), de mandarine y sont menées. Cette parcelle est gérée par l'association Vohimana Salama, l'association réunissant les tradi-particiens, ceux qui ont la connaissance des plantes médicinales et viennent en complément de la médecine moderne. Cette association est composée de 32 membres.



Visite d'une parcelle de recherche de développement

La journée s'est terminée par la visite du laboratoire de la forêt, avec également un alambic pour les expérimentations. Ils produisent des savons naturels, des baumes, des huiles essentielles, des feuilles séchées destinés à la réalisation de tisanes pour se soigner ou se maintenir en bonne santé.



Alambic des tradi-praticiens de l'association Vohimana Salama

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm



Visite du laboratoire de l'association des tradi-praticiens

Jeudi 7 août

Pour clôturer le séjour au sein de la réserve de Vohimana, l'équipe de l'ADINM a pu visiter une autre parcelle de recherche et développement, qui était autrefois appelé la Parcelle « chanel », utilisée entre 2008 et 2016 pour planter des espèces convoitées par ce groupe de renommée mondiale (Afloia, Aroungana, ...).

Depuis, ce partenariat est arrêté pour cause d'une perte de rentabilité par rapport à d'autres endroits pour Chanel. Des expérimentations sont encore menées, avec plantation de pieds de letchis, de cannelle, dans un objectif de production d'huiles essentielles.



Visite de l'ancienne parcelle "Chanel"

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Avant de quitter la réserve, l'ADINM a pu échanger une nouvelle fois avec l'équipe de Langaha Be, présents tout au long de notre séjour et ayant été missionnée par l'ONG pour la réalisation d'une proposition de projections pour améliorer le site, mieux valoriser la biodiversité et le Relais du Naturaliste, tout en permettant aux populations locales d'avoir plus de ressources.

Les choses sont ainsi toujours en transformation et des évolutions dans l'organisation du site sont à attendre prochainement.



Equipe de Langaha Be

Pour clôturer ce séjour, l'ADINM tient à remercier chaleureux les deux guides qui les ont accompagné pendant toute la durée de la visite à la réserve de Vohimana : Liva et Annick, qui, malgré leurs emplois du temps très chargés, ont rendu notre séjour très enrichissant par toutes les rencontres organisées et les sites visités.



Liva et Annick, les deux guides de l'ADINM

Indiquez dans l'encart ci-dessous s'il y a eu des différences notables entre les actions et résultats prévisionnels et réalisés et expliquez pourquoi.

Actions et résultats prévisionnels :

Visites et découvertes des différentes actions menées par l'ONG :

- *Les campagnes de sensibilisation auprès des agriculteurs
- *Les alternatives proposés aux agriculteurs (cultures de couverts végétaux, plantation de légumineuses, plantation sur les courbes de niveau, ...)
- *Résultats et évolution des sols
- *Les transformations des nouvelles cultures qui ont été proposées
- *Les ateliers et formation pour les agriculteurs

Actions et résultats réels :

Au grès de nos visites, l'ADINM a pu avoir une vision d'ensemble du fonctionnement de la réserve de Vohimana, les projets en cours, les réussites et les problématiques que l'ONG rencontrent, le retour des agriculteurs sur l'appui de l'ONG. L'équipe a aussi gardé contact avec les guides et grâce aux soutiens personnels pour les futurs projets des étudiants, le contact sera maintenu pour les prochains mois pour suivre ces projets pour lesquels ils apporteront un soutien financier.

Bilan personnel (qu'est-ce que le compagnonnage vous a apporté ?)

Morgane

Personnellement, ce compagnonnage m'a permis de découvrir une nouvelle culture, de plonger dans un pays où la pauvreté est partout. Plus de 80% des malgaches n'ont pas accès à l'électricité et un peu plus de la moitié de la population a accès à l'eau. Les personnes qui mendient sont nombreuses (et la proportion d'enfants fait mal au cœur). On note de grandes inégalités entre la classe la plus riche et celle beaucoup plus pauvre.

Notre séjour à Vohimana a été riche, avec la découverte de personnes motivées mais faisant face à des nombreux problèmes (qui m'ont rappelé ceux que je pouvais rencontrer à Wallis-et-Futuna dans mon travail avec les associations locales dans la préservation de la biodiversité), le fait que les gens vivent au jour le jour et ne font pas les choses en pensant aux années à venir (en intégrant que planter un arbre qui donnera des fruits seulement dans quelques années pourra leur servir ou même leurs enfants et petits-enfants). Ce sont des populations qui sont dans l'urgence pour se nourrir.

Les agents m'ont indiqué qu'ils pensaient que cette mentalité n'était présente qu'à Madagascar. Le voyage permet ainsi d'ouvrir les esprits et de se rendre compte que les problèmes sont similaires, même si les territoires sont très éloignés géographiquement.

Les rencontres avec des personnes inspirantes ont été nombreuses, sur le site de Vohimana mais également dans les deux semaines suivantes où je suis restée à Madagascar. J'ai participé à un autre évènement bénévolement (avec Sylvain COURDIL, dans l'association L'Homme et L'environnement de La Réunion, qui avait déjà été en contact plusieurs fois avec le Président de l'ADINM, en lien notamment sur un projet sur la mise en valeur et la préservation du savoir faire des artisans de l'océan indien sur la fabrication des nattes, ce projet n'avait pas pu aboutir mais un projet avait été présenté mais non retenu auprès des financeurs). Sylvain COURDIL intervient régulièrement à Madagascar et avec tous ces contacts, partenaires locaux, a participé à la création d'un collectif « Tena Tsara » visant à la promotion de l'artisanat de qualité. Jeune collectif depuis début

2025 mais riche d'un grand nombre d'adhérents, de soutiens, ce collectif est soutenu par des artisans malgaches, des organismes à la Réunion et via l'ADINM à Mayotte.

La remise de livret « Ecolab » m'a notamment été livré pendant cet évènement, livret permettant la valorisation des déchets grâce à des fiches techniques en fonction des déchets disponibles, atelier à faire en classe avec des élèves du collège et lycée. L'objectif est de signer une convention entre l'ADINM et le collectif pour cadrer la diffusion du livret « Ecolab » au plus grand nombre. Il a été discuté de l'organisation d'un prochain évènement à Mayotte cette fois, pour la mise en valeur de l'artisanat mahorais pour 2026.

Etienne

« Le parc de Vohimana une réserve expérimentale, c'est un endroit où les faunes et flores sont préservés mais dans une situation très fragile. La concession en 2008 par l'État Malgache de céder la gestion du parc à l'ONG « l'homme et l'environnement » et la détermination de Monsieur Olivier BERHA étaient déterminantes pour la protection du parc et la préservation de la biodiversité dans ce zone, Les solutions proposées pour limiter la déforestation sont basées surtout par le fait de donner des ressources vivrières aux gens qui vivent aux alentours.

- 1- En autorisant les bas fonds pour des cultures surveillées ;
- 2- En distribuant des jeunes plantes ;
- 3- En utilisant la distillerie pour faire de l'huile essentielle ;
- 4- En aidant l'accès à la santé et l'éducation ;
- 5- En développant l'écotourisme.

Ce que je peux retenir pour le cas de Mayotte :

Le développement de l'écotourisme avec l'utilisation des matériaux adaptés et locaux peuvent être une source d'inspiration pour la gestion de l'îlot et surtout pour compléter le projet de fléchage pour les touristes et visiteurs. »

Bilan des bénéficiaires : donnez le nombre approximatif de personnes bénéficiaires par type de publics

L'ADINM a pour objectif de voir comment appliquer les techniques utilisées à Vohimana. Même si beaucoup de choses divergent.

Les formations des 200 familles d'agriculteurs sur l'utilisation de techniques alternatives à celle de la culture sur brûlis seraient importantes à mener. L'ADINM pourrait être appuyée par la direction de la forêt, l'agriculture et la pêche de Mayotte sur la réalisation de ces formations.

L'éco-tourisme serait également intéressant à développer pour aider à une source de revenu tout en limitant l'utilisation de la culture sur brûlis.

Des visites guidées de l'îlot pourraient être mises en place avec la formation de guides (qui pourraient être des agriculteurs, qui connaissent déjà le site).

La mise en valeur des plantes médicinales pourrait être intéressante également, sachant que de nombreuses plantes à l'îlot sont déjà plantées dans un objectif de soigner certains maux.

Listez les partenariats et collaborations engagés

L'ONG L'homme et l'environnement

Formation des agriculteurs de l'îlot par les formateurs de l'ONG sur les bonnes pratiques

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

II.2 Exécution financière : à remplir obligatoirement

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

I DEPENSES DU PROJET					
POSTE DE DÉPENSES		INTITULE DE LA DÉPENSE	NATURE DE LA DEPENSE*	COÛTS TOTAUX PRÉVISIONNELS*	COÛTS TOTAUX RÉELS
Dépenses directes	Personnel permanent affecté au projet	Encadrement du micro-projet			
		Autres non encadrant	Rémunération du personnel (directrice)	946,22 €	946,22 €
	Personnel non permanent	Encadrement du micro-projet			
		Communication			
		Autres			
	Déplacements	Déplacements hors territoire	Vols Mayotte-Madagascar pour 2 personnes	1340,00 €	1299,79 €
		Déplacements locaux	Taxi A/R M'tsambo AR + Taxis à Madagascar	85,00 €	Taxi Antananarivo – Vohimana A/R = 1 000 000 Ar (199,20 €) (Paiement Taptapsend)
		Hébergement	Pension complète Relais du Naturaliste du dimanche 3 août au soir au jeudi 7 août au matin (repas + hébergement)	105,00 €	144,40 € (735 000 Ar) – paiement via taptapsend
			Nuit Relais Normand (Antananarivo) (samedi 2 août)		31,50 € (Paiement CB)
		Restauration	Restaurant Relais normand (Antananarivo)	105,00 €	7,27 € (Paiement CB)

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

	Fonctionnement /Achats	Equipement		110,00 €	0,00 €
		Edition, production de supports	Communication, impression	450,00 €	0,00 €
		Prestataire technique			
		Honoraires prestataires			
		Location salle et matériel			
		Autres	Assurance	200,00€	0,00 €
Dépenses indirectes		Frais de gestion (plafonnés à 15 % des dépenses directes)		206,00 €	206,00 €
TOTAL (EN €)				3 547,00 €	2 834,38 €

* tel que mentionné dans le dossier de demande de subvention et en annexe de la demande d'aide

II RECETTES DU PROJET			
		RECETTES PREVUES*	RECETTES OBTENUES
Subvention OFB		1 635,00 €	1 635,00 €
Auto-financement		966,00 €	253,16 €
Co-financement	<i>FONJEP</i>	268,81 €	
	<i>DRTM</i>	677,41 €	
	<i>Fondation Albioma</i>		946,22 €
	<i>Nom du financeur IV</i>		
	<i>Nom du financeur V</i>		
	<i>Nom du financeur VI</i>		
Total (en €)		3 547,22 €	2 834,38 €

* tel que mentionné dans le dossier de demande de subvention et en annexe de la demande d'aide

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, prénom, statut, signature et cachet))

BACAR Ali Alfred,
Président de
l'ADINM.....

MR BACAR Ali Alfred

ADINM
4 allée Boura Troulé
87600 M'sombere
Tél : 0300 60 56 76 - 0300 60 49 77
Email : info-pour-developpement-integrer-nepal@orange.fr
Site : 0 600 405 61 000 43



Commentaires sur l'exécution financière

Dépenses directes (frais de personnel, déplacement, fonctionnement et achats) : expliquez et justifiez dans l'encart ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés :

Le montant des déplacements a été sous évalué. Le coût des taxis pour se rendre à Vohimana est élevé.

Aussi, il n'était pris en compte que 5 nuits, or il faut au moins 5h-6h de route pour se rendre à Vohimana d'Antananarivo, et si on vient d'un aéroport en liaison direct avec Mayotte (exemple de Majunga, à 15h de taxi brousse d'Antananarivo), cela rallonge encore la durée du séjour.

Nous avons pris des taxis à Mayotte pour se rendre à l'aéroport mais avoir des factures (donc pouvoir justifier la dépense) est difficile.

A Madagascar, nous avons pris un taxi qui pouvait nous faire une facture, les tarifs pour ces compagnies sont plus élevés que des taxis-brousse que la plupart des malgaches utilise mais avoir une facture est impossible.

Les taxis de l'aéroport au logement n'ont pas fournis de facture non plus.

Seuls ont été retenues les dépenses qui ont pu être justifiées via une facture mais nous avons dépensé personnellement plus.

Dépenses indirectes (frais de gestion) : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés

Aucun écart n'a été relevé

Recettes du projet : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre les recettes prévues et les recettes obtenues

Les recettes pour la rémunération du personnel ont été modifiées puisque ce n'est plus les mêmes personnes qui ont fait le séjour à Madagascar.

A l'origine, le voyage devait être fait par une technicienne agricole et une animatrice environnement. Or, ces personnes ont quitté l'association avant la réalisation de la mission. La personne qui devait ensuite partir, chargée de projets environnement et agriculture était sur le point d'accoucher au moment du départ.

La directrice de l'ADINM recrutée en avril ainsi qu'un membre bénévole de l'association, Etienne RABIALAHY sont donc partis pour cette mission.

Une partie du salaire de la directrice de l'ADINM est pris en charge dans le cadre d'une convention entre l'ADINM et avec la fondation ALBIOMA sur l'appui à la gestion de l'îlot de M'tsamboro.

II.3 Perspectives après compagnonnage et conclusion

Perspectives (que va vous permettre cet échange ? quelle suite allez-vous y donner ? prévoyez-vous d'échanger les rôles entre professionnel.le bénéficiaire et soutien ?)

L'ONG essaye aujourd'hui de garder motivé les agriculteurs pour continuer dans une démarche de protection de la biodiversité en adoptant les bonnes pratiques mais de nombreux agriculteurs finissent par abandonner. ,

Malgré le fait que la forêt de Vohimana soit une ressource incomparable en termes de richesse de plantes uniques et médicinales, la production d'huiles essentielles n'est plus suffisamment rémunératrice, la population ne peut plus en vivre. Seul le développement du tourisme semble être source de revenu à l'heure actuelle avec le relais du naturaliste et les visites guidées du site, avec la vente de produits de l'artisanat.

L'objectif pour la suite serait que plusieurs agriculteurs de l'îlot se rendent à Vohimana pour voir tous les projets en cours, les techniques utilisées pour les agriculteurs depuis qu'ils ont été formés par l'ONG pour ne plus utiliser la technique de culture sur brûlis. Cela leur permettrait de voir aussi ce qui fonctionne ou pas, de se rendre compte que les agriculteurs à Madagascar rencontrent des problèmes similaires aux leurs et d'échanger ensemble sur les solutions possibles.

Il pourrait aussi être envisagé de faire venir les agents terrain rencontrés à Vohimana pour former nos agriculteurs sur l'îlot directement.

Leçons à tirer pour de futurs compagnonnages (des choses à améliorer ?)

Pour les prochains compagnonnages, une meilleure préparation avec les deux organismes seraient préférables, même si notre visite s'est bien passée. Nous pensions rencontrer les personnes avec qui nous avions échangé en amont de notre visite mais ce n'était pas celles qui étaient sur place à Vohimana. Elles ne nous avaient pas donné cette information. Elles étaient assez difficiles à joindre, plongés dans leur travail quotidien avec de nombreux projets en cours donc toutes les informations n'étaient pas simples à obtenir (et appeler à Madagascar n'est pas évident et à son prix).

Article pour publication sur le site Internet TeMeUm (possibilité de joindre des documents ou liens)

Dans le cadre de la gestion de l'îlot de M'tsamboro à Mayotte, un compagnonnage a été mené entre l'ADINM et l'ONG malgache L'Homme et l'Environnement, reconnue pour son action dans la réserve de Vohimana, où elle a réduit de plus de 80 % la pratique du brûlis grâce à des alternatives durables.

Un déplacement de la directrice et du trésorier de l'ADINM a pu être réalisé en août 2025 à Madagascar. Ils ont découvert les actions menées par l'ONG pour concilier conservation et développement : agroforesterie, soutien aux filières agricoles, artisanat local, écotourisme, santé, formation des jeunes, et valorisation des plantes médicinales.

Ce séjour a permis de riches échanges avec les bénéficiaires malgaches, mais aussi une réflexion sur les limites de certains projets, comme l'abandon progressif des parcelles ou les difficultés à faire évoluer les mentalités vers plus d'autonomie.

L'ADINM souhaite aujourd'hui s'inspirer de cette expérience pour former les agriculteurs de l'îlot aux pratiques agroécologiques, développer l'éco-tourisme et valoriser les savoir-faire locaux, tout en tenant compte des spécificités mahoraises.

Propositions d'amélioration pour les prochains appels à projets TeMeUm

N'ayant pas répondu à l'appel à projet TeMeUm, la réponse à cette question n'est pas pertinente.

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée

FICHE BILAN DU COMPAGNONNAGE 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

- au moins 3 photos* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions associées au compagnonnage
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par TeMeUm

**L'utilisation des trois photos fournies est réservée à l'illustration du site internet et du compte X/Twitter. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*